

## POINT DE SITUATION AU 10 AVRIL 2020

### 1. Veille réglementaire et documentaire

- Note de la DNGU du 13/03/2020 avec procédure de remise en route des éléments sanitaires après fermeture des établissements
- FAQ formation professionnels des salariés, alternants et personne en recherche d'emploi du 19 mars 2020
- FAQ du Centre La Mollière du 27 mars 2020 à destination des bénéficiaires
- FAQ du 24 mars 2020 du Ministère du travail sur l'impact Coronavirus sur les sessions d'examen du titre professionnel
- Note Régionale Ugecam HdF sur la stratégie d'utilisation des masques du 24 mars 2020
- Consignes RH UGECAM HDF N°3 du 24 mars 2020 sur le soutien psychologique aux salariés
- Ordonnance du 25 mars relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des ESMS
- Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos
- MDPH 62 et Foire aux Questions du ~~26 mars 2020~~ – MAJ le 06/04/2020
- Décret 2020-337 du 26 mars 2020 donnant notamment possibilité de réquisition des ESSMS et de leurs professionnels
- Communiqué du Ministère des solidarités et de la santé du 27 mars sur les modalités de mobilisation des personnels dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus
- Consignes générales applicables dans les ESSMS PA/PH du 27 mars 2020 (ARS)
- Lignes directrices du Ministère des solidarités et de la santé du 28 mars 2020 concernant le confinement en ESMS
- FAQ du ~~30 mars 2020~~ Secrétariat d'état en chargé des personnes handicapées - MAJ du 03/04
- Article HOSPIMEDIA du 31 mars 2020 sur la FOAD en CRP - La formation des personnes handicapées accélère son passage à distance
- Liste des fournisseurs de masques dits alternatifs homologués par le Ministère de l'Economie et des Finances - maj du 31 mars 2020
- Le 1er avril 2020, ouverture de la plateforme solidaires-handicaps.fr qui recense toutes les initiatives permettant de répondre aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées, leurs aidants et les professionnels face à l'épidémie
- FAQ pour les entreprises et les salariés Ministère du Travail (mise à jour au 1er avril 2020).
- Plateforme ressources Covid-19 Handéo Services
- Webinaire [Covid-19]-Centre info : Suspension de l'accueil des stagiaires : quelle continuité pédagogique ? Quelle continuité des financements ?
- Informations du 2 avril 2020 sur la conduite à tenir concernant les visites services à domicile intervenant auprès des PA et PH en stade épidémique de Covid-19 (Ministère des solidarités et de la santé)
- Consignes ARS du 2 avril 2020 pour les ESMS du secteur PH sur le signalement des cas positifs et de décès
- Assouplissement des conditions de sortie pour les PSH et leur accompagnant – CP du gouvernement du 02/04/2020
- Note d'information aux salariés Ugecam HDF du 02/04/2020 sur les mesures de protection, les tests, les mesures d'accompagnement, l'entraide régionale,...
- Note RH régionale n°4 du 02/04/2020 - Consignes RH et sa FAQ parues dans l'Intranet de l'UGECAM Hauts-de-France
- Actualisation des consignes et recommandations applicables à l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap - 03/04/2020

- Communiqué de presse relatif à la mise en place d'actions complémentaires pour le secteur du handicap - 04/04/2020
- Liste des dispositifs d'aide à distance en santé accessibles pendant l'épidémie de Covid-19 du 04/04/2020
- Message de l'ARS Hauts-de-France sur la rétroactivité des signalements des cas et décès COVID en établissements avec hébergement - 06/04/2020
- Décret n°2020-410 du 8 avril 2020 adaptant temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux par les services de santé au travail à l'urgence sanitaire
- FAQ sur les signalements des cas et décès Covid-19 sur la plateforme Santé publique France Voozanoo - 08/04/2020
- Recommandations - L'accompagnement de personnes présentant des problématiques d'addictions ou des troubles de santé mentale - 08/04/2020

## **2. Informations régionales ou générales de la semaine écoulée**

### **2.1 Instances et réunions (comitologie)**

- 6 avril matin : CSE exceptionnel régional
- 6 avril après-midi : réunion de la COMEX et des directeurs d'établissement (suivi stratégique de crise)
- 7 avril matin : point métier téléphonique spécifique RH avec la DRHM
- 10 avril après-midi: Réunion Cellule régionale Covid 19 (COMEX et cellules Covid 19 restreintes des établissements) – Y sont présents pour le Centre « La Mollière » : Amélie MOREL-SOMON, Claire CHERIF, Dr Laurent DESBONNETS

### **2.2 Notes d'information régionales et actualisation du PCA de la cellule régionale Covid-19**

Deux notes émises par la Direction régionale du Groupe sont parues cette semaine et ont fait l'objet d'une présentation au CSE lors de la réunion du lundi 6 avril.

La Note d'information aux salariés Ugecam HDF du 02/04/2020 sur les mesures de protection, les tests, les mesures d'accompagnement, l'entraide régionale,...est d'ores et déjà disponible dans l'espace privé qui vous est dédié sur le site Internet du Centre.

La note RH-Covid19 n°4 décrivant les consignes RH et sa FAQ sont disponibles sur l'Intranet de l'UGECAM HDF. Elle figurera également prochainement dans l'espace privé du site Internet du Centre.

La Direction régionale a effectué quelques ajustements de son PCA (Plan de Continuité d'Activité) Cellule régionale Covid-19.

A l'issue du CSE du 6 avril 2020, les directeurs des établissements ont été sollicités pour communiquer le PCA de leur établissement respectif. Celui du Centre La Mollière ayant été rédigé de façon synthétique, en amont de l'épidémie et dans des délais contraints avant le début de l'annonce du confinement, cette semaine a été l'occasion d'effectuer une réécriture en profondeur en lien avec les responsables de services.

### **2.3 Points principaux à mettre en exergue dans la dynamique régionale**

Il est à noter un renforcement de la dynamique d'entraide entre établissements.

Après quelques actions isolées (intervention de quelques professionnels, temporairement, auprès d'autres structures du groupe), les situations individuelles des agents ont fait l'objet d'une analyse plus fine et a permis d'amplifier la mobilisation des renforts. Citons à titre d'exemple :

- les agents d'entretien du CLRP intervenant pour la réfection de chambres et de petits travaux dans les EHPAD Les Maisons Bleues,
- le médecin apportant un soutien psychologique auprès des patients des établissements du groupe,
- au niveau des organismes d'assurance maladie, des personnes se sont mises en disponibilité pour rejoindre les équipes des établissements,...

Le pôle informatique régional a développé un outil permettant de favoriser cette entraide entre les établissements du groupe UGECAM Hauts-de-France. Il s'agit d'une plateforme où chaque directeur pourra préciser son besoin en termes de compétences attendues. A réception de ce besoin, les directions métier et RH analyseront la faisabilité de cette demande par rapport aux compétences disponibles dans les établissements.

Cet outil permettra également de valoriser l'engagement des collaborateurs au sein du collectif.

## 2.4 Communication régionale

Illustration de la dynamique des établissements durant cette période épidémique : toute proposition peut-être adressée à la chargée de communication du Groupe Ugecam HDF pour communiquer des photos de la dynamique mise en place dans notre établissement pour accompagner les bénéficiaires (FOAD par ex,...).

N'hésitez pas à faire part de vos idées à votre responsable de service. Les photos reçues seront transmises et participeront à l'entretien du lien entre les professionnels de nos établissements dans une période où la solidarité est une valeur essentielle.

Voici quelques extraits choisis des établissements:



Dynamique au sein des EHPAD



Chocolats de Pâques au Ryonval



Patient covid-19 en isolement à St-Lazare



Chocolats de Pâques à Vendin

### **3. Informations concernant le Centre La Mollière**

#### **3.1 Réunions (comitologie) de la semaine écoulée:**

6 avril après-midi : Réunion Cellule Covid-19 Centre La Mollière (réunion de direction avec les responsables de services)

7 avril matin : Point téléphonique entre directeurs du CLRP et du Centre La Mollière

7 avril après-midi : Réunion Cellule Covid-19 Centre La Mollière (réunion de direction avec les responsables de services)

8-9 et 10 avril : points téléphoniques avec les responsables de services pour la maj du Plan de Continuité d'activité (PCA)

Points téléphoniques réguliers entre les membres de la Cellule Covid 19 du Centre La Mollière

Points téléphoniques spécifiques métiers réguliers (ex. organisation des plannings et du travail, reprise de l'activité, gestion des stocks d'EPI, reporting, point financier, DEA 62, gestion des ressources nécessaires à la poursuite de l'activité selon d'autres modalités de fonctionnement, points situation des agents, organisations du travail, lien avec les bénéficiaires,...).

#### **3.2 Approvisionnement de l'établissement en EPI et SHA**

A ce jour les EPI (masques, gants, blouses, charlottes) et SHA sont suffisants. Des commandes régulières sont réalisées permettant de conserver un stock convenable.

NB : Pour les personnes qui reviennent sur site à compter de la semaine prochaine, vous pouvez amener votre flacon vide de SHA de 100ml afin que nous le remplissions (certains contenants n'étant pas forcément adaptés à une utilisation individuelle). Dans le cas contraire, soyez rassurés, nous disposons encore de solutions en petit format. Il vous sera demandé de conserver les contenants pour les remplir de nouveau.

#### **3.3 Retour d'expérience sur l'accompagnement des bénéficiaires (par la Responsable de la RP)**

Les formateurs en Réadaptation Professionnelle sont en contact régulier avec les bénéficiaires qu'ils accompagnent dans le cadre de leur champ de formation. Après quelques semaines de confinement, les formateurs ont réalisés un retour d'expérience de cet accompagnement :

- Les contacts téléphoniques avec les bénéficiaires sont perçus par les formateurs comme très bénéfiques pour garder le lien avec leurs stagiaires. Ils expriment se sentir valorisés et n'ayant pas été oubliés durant cette période. Une grande inquiétude des stagiaires a été ressentie au début.
- Les questions posées concernaient en particulier sur leur rémunération, et sur comment allait être réorganisée la formation suite à la levée du confinement. Des informations leur ont été données pour les rassurer, ou passer le relai à la secrétaire du service sociale pour des réponses plus précises.
- La FOAD (sur plateforme Métis ou envoi de travaux par mails) n'est pas toujours facile pour les stagiaires qui n'ont qu'un ordinateur à la maison. Beaucoup de stagiaires s'engagent dans les travaux demandés par le formateur et se tiennent à un rythme de travail.
- Pour beaucoup, il y a le manque des contacts qu'ils avaient jusqu'alors au Centre du fait de ce confinement. Ils regrettent l'esprit de groupe de la formation sur site.

#### **3.4 Démarche Qualité (par la Responsable Qualité)**

De plus en plus de professionnels s'engagent dans l'écriture de procédures qualité, nous pouvons les en remercier. L'écriture des documents Qualité dans le cadre du travail à domicile permet d'avancer dans la démarche. Un point sur l'ensemble des documents formalisés sera réalisé avec la Responsable Qualité afin qu'un échange avec les pilotes de processus ait lieu à la réouverture du Centre au public.

### 3.5 Actualité des services et dispositifs du Centre

#### ➤ Réadaptation professionnelle

- Poursuite de l'accompagnement à distance des stagiaires. Les supports d'accompagnement se font soit via Métis, soit via des supports créés par les formateurs et envoyés par mail. Les formateurs répondent aux questions posées par les bénéficiaires sur les travaux à réaliser, par téléphone, par mail. Ils corrigent les travaux et renvoient les corrections effectuées.
- Prise de contacts avec les stagiaires : afin de redynamiser dans les travaux, prendre de leur nouvelles, répondre à leurs questions, détecter un besoin d'accompagnement psychologique, faire le relai avec la secrétaire du service sociale pour des questions plus précises sur la rémunération, les fiches de paie...
- Adaptation et création de supports pédagogiques : formalisation, actualisation de contenus de formation, formalisation et actualisation de tests d'évaluation, formalisation du programme de formation.
- Prise de contacts par Carole Couvelard auprès des stagiaires « Agent de restauration » et reprise de l'accompagnement pour les stagiaires en demande d'accompagnement pédagogique par les formateurs de Mise à Niveau (envoi de supports pour des révisions sur les fondamentaux, corrigés,...).

#### ➤ Préorientation, préorientation « Accès-Cible », DEA 62 et Bilans de compétences

Durant cette semaine, de nombreux travaux ont été entamés au niveau de l'Espace Collaboratif. Ils nécessiteront d'être revisités à l'issue du confinement avec l'ensemble des collaborateurs revenus sur site.

#### Au niveau du travail des professionnels :

- Passeport santé sur le sommeil : scénarisation du module transmis par les élèves Infirmières dans le cadre de leur action sanitaire
- Module 1- Emergence projet : scénarisation du travail de C. MATULOJC, effectuée par E. BERA.
- Modules sur la MDPH, l'AGEFIPH, l'OETH, la création d'une adresse mail, la sécurisation du mot de passe,... : conception par C. WOSNITZKA et B. CALOIN et scénarisation par C. WOSNITZKA
- Outils du Référent : réalisation par A. GILLON, V. DEWIMILLE, I. RIMBAULT
- Sensibilisation au MDH-PPH : préparation par M. LEBLOND, A. GILLON
- Continuité de l'activité du DEA62 (visio-conférence avec l'équipe du DEA 62 et le mandataire, avec les professionnels du DEA 62, finalisation du cahier des charges pour l'acquisition d'un logiciel métier, réponse au questionnaire CFEA, finalisation du module B qui en cours de scénarisation par E. BERA,...)
- Travail sur les procédures qualité (bilans initiaux par A.GILLON, accompagnement vers et dans l'emploi par M. LEBLOND, droit des usagers par M.C.GRANGER,...)
- Travail sur les prémices du Programme d'Accompagnement Personnalisé (travail sur l'architecture, les contenus susceptibles d'être intégrés, en lien avec I. RIMBAULT, A. GILLON, M.C. GRANGER, C. WOSNITZKA)
- Réalisation d'un logo pour le pôle Orientation (proposition formulée par C. WOSNITZKA)

Certains professionnels dont le statut le permet et qui n'étaient pas engagés dans le travail à domicile jusqu'alors, au regard des difficultés rencontrées pour le mettre en œuvre, seront de retour sur site à compter de la semaine prochaine.

Une organisation a été envisagée avec eux:

- en lien avec leurs ateliers, leurs champs d'intervention et de compétences,
- afin de travailler sur l'enrichissement de leurs contenus pédagogiques,
- pour renforcer le contact auprès des bénéficiaires,
- pour préparer le retour de ces derniers.

Nous saluons et remercions tous les professionnels pour leurs différentes propositions, pour le maintien de la dynamique engagée et la prise de contact régulière !

## Au niveau des bénéficiaires :

- Maintien des échanges téléphoniques hebdomadaires et de la permanence téléphonique tous les mardis matins (par C.COUVELARD et par l'ensemble des référents): les retours sont très positifs. L'ensemble des bénéficiaires remercie le personnel du Centre pour leur suivi et pour la transmission des informations essentielles pour eux.
- Gestion de l'envoi des fiches de paie, attestation de rémunération, documents administratifs à caractère urgent : assuré par C.COUVELARD.
- Gestion des procédures d'urgence au niveau de la MDPH assurée par I.RIMBAULT.
- Première expérimentation de parcours sur la plateforme « e-molliere.com » : concerne 6 bénéficiaires, E.BERA et A.GILLON, premiers retours très positifs, les personnes apprécient la qualité des contenus et des explications.
- Gestion des demandes diverses au quotidien: création d'une boîte mail dédiée aux bénéficiaires par C.WOSNITZKA, gestion par A.GILLON.

### ➤ Service médical :

Travail sur les procédures dans le cadre de la démarche Qualité

Le Docteur Sondag-Ielsch a informé faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Contacts entre le Docteur Desbonnets et les membres de l'équipe médicale.

Préparation du retour sur site, semaine prochaine de Colette Keller, Evelyne Picard et du Dr Desbonnets certains après-midi.

Mise à disposition pour d'autres activités au sein du Groupe Ugecam HDF.

### ➤ SAMSAH :

La permanence téléphonique du SAMSAH se poursuit. Au regard des appels reçus et donnés, elle s'avère être nécessaire et rassurante pour les bénéficiaires et un très bon outil pour les échanges avec les partenaires.

Les entretiens de soutien psychologique se poursuivent également.

Une demande d'entretien psychologique a été formulée pour un bénéficiaire de formation en réadaptation professionnelle. Le contact a donc été établi.

Il est à noter également la disponibilité du psychiatre, le Docteur H. Pamelart.

L'annexe du SAMSAH liée au plan de continuité de l'activité a aussi été mise à jour cette semaine.

### ➤ Services supports

Outre les actions décrites dans la note aux professionnels de la semaine précédente et qui restent les opérations impératives réalisées, les points à mettre en exergue cette semaine sont les suivants :

Direction :

- Mise à jour du « Plan de Continuité d'Activité en cas de pandémie Covid-19 » en lien avec les responsables de services et la RQ
- Rédaction de l'annexe 8\_ Plan de continuité d'activité de la Direction et de la cellule de crise Covid-19
- Echanges réguliers avec l'ARS (signalements à réaliser, documents officiels à transmettre, reporting sur les stocks, attribution d'un petit stock de masque à titre dérogatoire,...)
- Nombreuses actions RH autour des situations des professionnels : réponses aux questionnements sur les statuts, organisation de la reprise d'activité des agents et de leurs conditions, réponses auprès de la Direction régionale quant aux renforts mobilisables pour les autres structures.

Responsable et certains professionnels du service technique sur site afin d'assurer les diverses tâches indispensables au bon fonctionnement de l'établissement :

- organisation du travail des professionnels travaillant à domicile,
- préparation du travail des professionnels reprenant l'activité sur site la semaine prochaine,
- anticipation des travaux nécessaires à la réouverture de l'établissement au public dès la levée du confinement,

- recherches de fournisseurs en activité pour les commandes essentielles à la réalisation des travaux,
- acheminement des masques dotés à titre dérogatoire par l'ARS,...

Responsable et professionnels du secteur hôtelier (hébergement et restauration) préparent leur retour sur site en début de semaine prochaine. Les missions confiées concernent le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des locaux du site (ateliers, salles de réunion, salles de cours, bureaux, cuisine, restaurant, hébergement,...).

➤ **Qualité:**

La formalisation de procédures est engagée par de nombreux professionnels. Des procédures ont été adressées au Responsable Qualité concernant les processus suivants : processus RH, processus Droits des usagers, processus Accueil admission.

La formalisation nécessite souvent des allers et retours d'écrits entre professionnels, entre Responsable Qualité et professionnels, des échanges téléphoniques pour discuter de contenus.

Les formalisations (processus, procédures, formulaires) doivent être transmises au Responsable Qualité dès finalisation de l'écriture par les professionnels afin de fluidifier les relectures et adaptations, si nécessaires.

Après le week-end de Pâques, la semaine à venir sera marquée par le retour sur site de professionnels, la poursuite de la dynamique engagée à distance par les professionnels que ce soit sur la qualité, l'accompagnement des bénéficiaires, la création de contenus, la gestion et l'organisation générale durant cette période, la poursuite de la montée en charge de l'entraide entre professionnels des établissements sur Groupe Ugecam HDF.

Je vous remercie, chacun à votre niveau et selon vos possibilités, pour votre implication pendant cette période singulière. Chacun la vivra de manière différente. Armons nous encore de patience, restons unis et solidaires, continuons à nous soucier les uns des autres. C'est ce que bon nombre d'entre vous avez témoigné durant ces trois semaines écoulées ! Gageons que cette expérience nous aura fait comprendre que rien n'est jamais gagné, qu'elle nous aura incité à nous adapter et enrichir nos expertises et préparons d'ores et déjà le moment où nous pourrons nous retrouver pour accueillir de nouveau les bénéficiaires et redémarrer l'activité.

La Directrice  
Amélie MOREL-SOMON  
Avec le concours des responsables de service